



## DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Formulaire à adresser au moins 15 jours avant la date prévue de l'occupation :  
Par mail aux adresses [espacepublic@saintcloud.fr](mailto:espacepublic@saintcloud.fr) ou [demenagement@saintcloud.fr](mailto:demenagement@saintcloud.fr) ou par courrier à la direction des espaces publics – 13, place Charles-de-Gaulle – 92210 Saint-Cloud

**DEMANDEUR :**  Entreprise  Particulier

**Raison sociale (entreprise) :** .....

N° de siret de l'entreprise : .....

Nom prénom ou dénomination : .....

Adresse (numéro et voie) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

@Mail. : .....

### ADRESSE DU LIEU D'INTERVENTION :

**Adresse (numéro et voie) :** .....

Précisions éventuelles : .....

### DURÉE DE L'INTERVENTION :

Date : du ...../...../..... au ...../...../.....

### NATURE DE L'OCCUPATION :

- déménagement ou  emménagement  
 benne à gravats (**autorisée du lundi au vendredi**)  
 dépôt ou livraison de matériaux  
 fermeture de voie  
 appareil de levage – monte-meubles, à préciser :  
.....

Description des travaux :  
.....  
.....

- réservation de stationnement (camion livraison etc...)  
 stationnement véhicule de chantier sur place payante  
 échafaudage  
 clôture de chantier  
 baraque de chantier ou sanitaire mobile  
 stockage échafaudage avant montage et après démontage  
 création d'une entrée charretière  
 tournage de film (*nombre de personnes dans l'équipe .....*)

### DIMENSIONS DE L'EMPRISE SOUHAITÉE:

Largeur : ..... mètres Longueur : ..... mètres

Emprise au sol : ..... m<sup>2</sup>

### MESURES RÉGLEMENTAIRES SOLICITÉES :

- sur place de stationnement (nombre : .....)  
 circulation des piétons :  maintenue ou  reportée  
.....  sur trottoir ( ..... m<sup>2</sup>)  
 sur chaussée ( ..... m<sup>2</sup>)  
 autre : .....

### INFORMATIONS

Je soussigné, auteur de la présente demande, CERTIFIE exacts les renseignements qui y sont contenus et M'ENGAGE à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public.

Je m'engage également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée.

Je M'ENGAGE à avertir le service de la VOIRIE en cas de non utilisation de la permission accordée, au plus tard avant la date de début de permission.

**A défaut les droits de stationnement resteront exigibles.**

NOM : .....

Fait à .....

Le .....

SIGNATURE  
(cachet de l'entreprise le cas échéant)



**TABLEAU DES REDEVANCES  
D'OCCUPATION DU DOMAINE  
PUBLIC**  
\*\*\*

**TARIFS APPLICABLES à compter  
du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Type d'occupation	Montant de la redevance 2025	Mode de taxation	Période de taxation	Observations
Occupation du sol (avec ou sans clôture) pour emprise de chantier ou stockage de matériaux	25,15€	m <sup>2</sup>	mois	
Clôture de chantier, grillage, barrière	14,05 €	m	mois	
Baraque de chantier sur roues sanitaire mobile, petit container de stockage	112,25 €	unité	semaine	Redevance applicable pendant les quatre premières semaines.
	186,25 €	unité	semaine	Redevance applicable à partir de la 5ème semaine.
Echafaudage fixe ou mobile	23,65 €	m <sup>2</sup>	mois	
Stockage échafaudage	13,05 €	m <sup>2</sup>	semaine	
Benne de chantier	25,15 €	unité	jour	Occupation autorisée du lundi au vendredi.
Appareil de levage, monte-matériaux, monte-meubles, treuil électrique, nacelle automotrice, camion-nacelle, compresseur, groupe électrogène, transformateur de chantier, etc,	63,90 €	unité	jour	Occupation autorisée sur place de stationnement, ou chaussée sans barrage de voie. Barrières mises à disposition par la ville.
Camion de déménagement au-delà de deux journées consécutives sur site	65,45 €	unité	jour	Gratuit les deux premiers jours. A partir de trois jours la totalité des places occupées seront facturées. Barrières mises à disposition par la ville.
Occupation du sol par massif béton rond / support poteau	23,65 €	m <sup>2</sup>	mois	
Faisceau de câble aérien	2,70€	m	mois	
Installation de bâtiments provisoires de chantiers composés de vestiaires, sanitaires, réfectoires, bureaux de réunion,	18,10 €	m <sup>2</sup>	mois	Redevance calculée au m <sup>2</sup> de plancher et en déduction de la surface au sol de l'emprise.
Installation de bulle de vente	20,10 €	m <sup>2</sup>	mois	Redevance calculée au m <sup>2</sup> de plancher.
Stationnement de véhicule de chantier sur place payante	87,10 €	unité	semaine	Limité à une utilisation à trois mois maximum. Mise à disposition d'un document à afficher sur le véhicule.
Redevance réservation de stationnement autre que déménagement	37,25 €	unité	jour	Barrières mises à disposition par la ville.
Barrage de voie	383,15 €	unité	jour	Pour engin de levage, etc... Barrières mises à disposition par la ville.

**TABLEAU DES REDEVANCES  
D'OCCUPATION DU DOMAINE  
PUBLIC**  
\*\*\*

**TARIFS APPLICABLES à compter  
du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

<b>Tournage de films et manifestations diverses</b>	Redevance s'appliquant pour tout tournage nécessitant une emprise de voirie (chaussée ou trottoir), que le tournage soit réalisé en domaine public ou privé.			
Equipe réduite de 1 à 8 personnes	1 238,60 €	unité	jour	La période de 7 h à 20 h.
Equipe normale de 9 à 15 personnes	1 854,85 €	unité	jour	La période de 7 h à 20 h.
Equipe importante supérieure à 15 personnes	3 093,00 €	unité	jour	La période de 7 h à 20 h.
Tournage de nuit (de 20h à 7h)	4 947,85 €	unité	jour	La période de 20 h à 7 h.
Redevance pour un surplomb du domaine public par une construction immobilière	11,05 €	m <sup>2</sup>	année	
Création d'une entrée charretière	312,15 €	unité		
Redevance pour occupation du tréfonds du domaine public par des masses	113,75 €	m <sup>3</sup>	année	
Redevance pour occupation temporaire du domaine public par des tirants	11,50 €	ml	année	
Redevance pour occupation du domaine public par des câbles, des conduites, des canalisations :				
diamètre ≤ 0,50 m	11,50 €	ml	année	
0,50 m < diamètre ≤ 1,00 m	20,10 €	ml	année	
diamètre > 1,00 m	31,70 €	ml	année	
Etalage	4,50 €	m <sup>2</sup>	mois	Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation.
Terrasse ouverte	4,50 €	m <sup>2</sup>	mois	Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation et avec un minimum de six mois du 1 <sup>er</sup> mars au 1 <sup>er</sup> novembre, pour les contre-terrasses.
Terrasse fermée	120,80 €	m <sup>2</sup>	année	
Manifestation commerciale exceptionnelle	1,50 €	m <sup>2</sup>	jour	
Stand de vente forains pour la soirée du 14 Juillet	120,80 €	unité	soirée	